



DOSSIER DE PRESSE

SÉANCE PLÉNIÈRE
15.10.25

P.03

Discours liminaire Kévin FAURE

P.04

Intervention de Pauline DOGUÉ

P.05

Plans bien vieillir et handicap

P.06

Accès au logement

P.07

Plan d'action enfance

P.08 - 09

Soutien aux collèges

P.10

Pacte Finistère 2030

P.11

Appel à projets sécurité

P.12

Sécurité convention de partenariat SDIS29 et plan de lutte contre les feux de forêt

Budget - Décision modificative DM1

P.13-14

Annexes - Questions écrites

SYNTHÈSE DU DISCOURS LIMINAIRE DE KÉVIN FAURE

Un appel à la cohésion et à la responsabilité politique

Kévin Faure a ouvert la séance en rendant hommage aux anciens conseillers généraux disparus et en saluant le retour d'Emmanuelle Tournier ainsi que l'arrivée de Marie-Annick Créach Cadec.

Il a également tenu à exprimer sa reconnaissance envers Marguerite Lamour, soulignant sa rigueur et son respect du débat démocratique.

Rassembler les forces de gauche pour un Finistère solidaire

Le Président du groupe s'est réjoui de l'arrivée de Pauline Dogué et Barthélemy Gonella au sein de Finistère & Solidaires, symbole d'un rassemblement patient et durable des sensibilités de gauche.

Cette union – socialistes, communistes, écologistes, Place Publique et autres forces progressistes – permet de porter un projet alternatif pour le Finistère, face à la majorité LR-macroniste.

« Faire ensemble, c'est garantir la résilience du pouvoir d'agir et la pérennité des partenariats. »

Une France fragilisée, un besoin d'apaisement et de stabilité

Face aux crises politiques et institutionnelles, Kévin Faure appelle à la responsabilité des parlementaires : restaurer la confiance et éviter la tentation du chaos.

Il dénonce la dérive d'une partie de la droite républicaine vers l'extrême-droite et plaide pour une gouvernance stable, loin des surenchères électorales.

Un département aux finances saines malgré le discours d'alerte

Le groupe Finistère & Solidaires conteste la rhétorique alarmiste de la majorité sur le prétendu déficit :

- +22 M€ de recettes issues des droits de mutation,
- 10 M€ non prélevés sur les réserves,
- emprunt d'équilibre allégé.

Kévin Faure dénonce une stratégie politique visant à justifier des restrictions injustifiées :

« Le Finistère n'est pas au bord du déficit, il a les moyens d'investir et de soutenir les associations. »

Des associations en première ligne, mais fragilisées

Il alerte sur l'épuisement du monde associatif : baisse des subventions, multiplication des appels à projets, perte de stabilité.

Selon la Fédération des Acteurs de la Solidarité, 15 % du temps des associations est désormais consacré à chercher ou justifier leurs financements, au détriment de leurs missions.

Changer de méthode, pour plus d'humilité, de respect et de transparence

En clôture de son intervention il appelle la majorité à un nouveau mode de gouvernance :

- agir avec humilité, en confiance avec les partenaires,
- agir avec respect, en associant les élus et les acteurs de terrain,
- agir avec transparence, en répondant clairement à l'opposition.



Un équipage ne traverse pas la tempête sans cohésion ni collaboration. Faites confiance à tous les membres de l'équipage Finistère : vous en aurez besoin pour affronter les vents contraires.



Kévin FAURE
Président du groupe
Élu du canton Brest-1
Finistère & Solidaires

SYNTHÈSE DE L'INTERVENTION DE PAULINE DOGUÉ

Pauline Dogué, conseillère départementale du canton de Brest-2 a ouvert la séance en annonçant l'arrivée des élus Finistère d'avenir au sein du groupe Finistère & Solidaires, un choix de cohérence et de valeurs : celles d'un Finistère écologiste, social et démocratique. Elle a rappelé l'importance d'une parole écologiste utile et audible, portée collectivement et souligne la clarté du projet politique porté par le groupe Finistère & Solidaires.

Un refus de la stigmatisation des plus précaires

Pauline Dogué a vivement dénoncé la politique du Département envers les bénéficiaires du RSA : une approche punitive fondée sur les contrôles et les radiations, loin de l'esprit de soutien et de dignité qui devrait guider l'action publique.

« Faire la chasse aux plus précaires n'a jamais créé d'emplois, mais cela a toujours créé plus de souffrance. »

Des choix budgétaires incohérents

Elle a pointé les irrégularités relevées par la Cour des comptes dans la gestion de Finistère 360, notamment les 2 millions d'euros versés à Jean Le Cam, en contraste avec la rigueur imposée aux associations sociales et médico-sociales.

L'élue a dénoncé un deux poids, deux mesures intenable, entre une exigence de rigueur pour les plus fragiles et une tolérance pour certaines dépenses de prestige.

Une écologie de terrain, pas de façade

Pauline Dogué a rappelé la nécessité d'une politique écologique cohérente et courageuse, évoquant les algues vertes et les dérogations d'épandage votées par le Département.

« On ne peut pas se réclamer de la protection du littoral tout en soutenant les pratiques agricoles qui détruisent sa qualité et sa biodiversité. »

Un appel à la cohérence et à la transparence

En conclusion, Pauline Dogué a réaffirmé la volonté du groupe de défendre un Finistère solidaire, écologique et juste, au service de celles et ceux qui agissent sur le terrain.

« Le Finistère mérite mieux. L'avenir se construit avec cohérence et avec courage. »



Faire la chasse aux plus précaires n'a jamais créé d'emplois, mais cela a toujours créé plus de souffrance.

Pauline DOGUÉ

Conseillère départementale

Élue du canton de Brest-2

Finistère & Solidaires



COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE

PLANS BIEN VIEILLIR ET HANDICAP : SOUTIEN AUX SERVICES D'AIDE À DOMICILE

**Interventions : Joëlle HUON, Kévin
FAURE**



Vote POUR Point A

de Finistère et Solidaires



Vote CONTRE Point B

de Finistère et Solidaires

Soutenir la mobilité des aides à domicile, oui — mais avec justice et cohérence

Joëlle Huon a rappelé l'importance essentielle des services d'aide à domicile pour l'accompagnement des aînés et des personnes vulnérables dans tout le Finistère. Si elle salue le dispositif de soutien à la mobilité des aides à domicile, elle alerte sur un risque d'injustice dans la répartition des fonds publics.

Le rapport présenté ne distingue pas les structures habilitées à l'aide sociale — souvent associatives ou communales, qui assurent une mission de service public — des entreprises privées lucratives.

Pour l'élue, cette absence de distinction pose un problème d'équité et de cohérence dans l'usage de l'argent public.

« L'argent du contribuable doit-il financer les investissements d'entreprises privées, ou soutenir d'abord celles qui portent la solidarité sur nos territoires ? »

Elle appelle le Département à intégrer un critère d'éligibilité lié à l'habilitation à l'aide sociale, pour que les fonds bénéficient en priorité aux acteurs du service public et associatif, garants de la continuité et de la proximité de l'aide à domicile.



Joëlle HUON
Conseillère départementale
Élue du canton de Plouigneau
Finistère & Solidaires



Les services d'aide à domicile sont essentiels à nos territoires. Mais les fonds publics doivent d'abord bénéficier à celles et ceux qui portent une mission de solidarité, pas à ceux qui en tirent profit.

COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE

ACCÈS AU LOGEMENT : SOUTIEN AUX BAILLEURS SOCIAUX EN FINISTÈRE

Intervention : Ismaël DUPONT



Vote **POUR**

de Finistère et Solidaires

Face à la crise du logement, Finistère & Solidaires appelle à une véritable politique sociale de l'habitat

Ismaël Dupont a rappelé la gravité de la crise du logement qui touche le Finistère comme le reste du pays.

Plus de 22 000 demandes de logements sociaux sont actuellement en attente dans le département, tandis que de nombreuses familles vivent dans des habitats vétustes, humides et énergivores, parfois jusqu'à mettre leur santé en danger.

« De nombreuses familles finistéennes vivent dans des logements dégradés, exposées au froid, à l'humidité, aux déperditions de chaleur. Ce n'est plus acceptable. »

L'élu a dénoncé une politique nationale centrée sur la défiscalisation au profit des propriétaires privés, plutôt que sur le financement du logement social, entraînant un effondrement de la production de logements HLM, au plus bas depuis les années 1990.

« Ce discours masque une remise en cause du droit au logement pour les plus modestes. »

Ismaël Dupont a également pointé l'absence de stratégie départementale claire en matière de logement social et de rénovation.

Il a interrogé les critères de choix des rares opérations subventionnées par le Département et rappelé la nécessité de recréer un observatoire de l'habitat pour mieux cibler les constructions et les rénovations et prioriser les logements les plus dégradés.

Le groupe Finistère & Solidaires appelle le Département à assumer pleinement son rôle de collectivité des solidarités, en engageant une politique de l'habitat à visée sociale, équitable et ambitieuse, au service du droit fondamental à un logement digne.



Ismaël DUPONT
Conseiller départemental
Élu du canton de Morlaix
Finistère & Solidaires



Plus de 22 000 familles attendent un logement social dans le Finistère. Beaucoup vivent dans des logements vétustes, froids, humides. Le droit à un logement digne doit redevenir une priorité.

COMMISSION DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

PLAN D'ACTION ENFANCE : STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS

Interventions : Gaëlle ZANEGUY



Vote POUR

de Finistère et Solidaires

Violences sexuelles et exploitation des mineurs : élargir le plan départemental pour mieux protéger les enfants

Gaëlle Zaneguy a livré une analyse particulièrement marquante lors de la séance plénière d'octobre, lors du débat consacré au plan départemental de lutte contre la prostitution des mineurs.

Elle a rappelé la gravité du sujet et la responsabilité collective des élus face à l'ampleur des violences sexuelles faites aux enfants.

« En France, un enfant est victime de violences sexuelles toutes les 3 minutes. Parmi ces violences, l'inceste reste la plus fréquente : une victime sur quatre a moins de 5 ans au moment des faits. »

Si le plan présenté par le Département cible les mineurs en situation de prostitution, l'élue a souligné qu'il néglige une large partie des victimes de violences sexuelles susceptibles de tomber, à terme, dans des situations d'exploitation.

« Ce plan cible les mineurs identifiés, ceux qui sont en situation de pré-prostitution, mais il manque un volet pour toutes les victimes de violences sexuelles qui pourraient devenir des victimes d'exploitation sexuelle. »

Une réalité qui dépasse la prostitution de rue
Gaëlle Zaneguy a décrit les nouvelles formes d'exploitation :

- la prostitution dite "de rue", moins condamnée que le trafic de stupéfiants ;
- la prostitution d'escort-girl, banalisée et déconnectée de la notion d'exploitation ;

- et surtout, la cyber-prostitution, qui représente aujourd'hui les deux tiers des situations.

« La prostitution de rue existe toujours, mais ce qui est récent, méconnu et en pleine expansion, c'est l'entrée de la prostitution dans les maisons de Monsieur et Madame "Tout le monde", par le numérique, sans que nos jeunes ne s'en rendent compte. »

S'appuyer sur les acteurs de terrain

Face à cette réalité complexe et mouvante, Gaëlle Zaneguy a insisté sur la nécessité de travailler avec les partenaires de terrain — éducateurs de prévention, PAEJ, centres de santé sexuelle, promeneurs du net — dont le rôle est crucial pour repérer, prévenir et accompagner les victimes.

Elle a rappelé que ces structures avaient été fragilisées par des baisses de financement du Conseil départemental, et que leur soutien devait redevenir une priorité du Département.

Former, prévenir, agir collectivement

L'élue a également mis en garde contre la création d'un "prix-travail sur la prostitution" destiné aux jeunes, craignant que cette démarche ne les expose davantage à des contenus à risque.

Elle a appelé à élargir la délibération à l'ensemble des violences sexuelles et à former les professionnels au repérage et l'accompagnement des victimes.

Enfin, elle a proposé qu'un élu du groupe Finistère & Solidaires intègre le comité de pilotage de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE), pour contribuer à la construction de politiques plus protectrices et plus cohérentes.

« Acceptez, Monsieur le Président, d'élargir votre plan aux violences sexuelles afin d'alerter les parents, les familles, sur ce qui se fait dans leur maison, presque sous leurs yeux. »

COMMISSION DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

SOUTIEN AUX COLLÈGES : DOTATION DE FONCTIONNEMENT 2026 ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

Interventions : Céline LE TENDRE, Bernard PELLETER



ABSTENSION Point C-2
de Finistère et Solidaires



Vote POUR Les autres points
de Finistère et Solidaires

Pour une politique éducative plus équitable dans les collèges finistériens

Céline Le Tendre a alerté sur la multiplication des appels à projets, qui représente moins une politique éducative ambitieuse qu'une surcharge de travail pour les équipes de direction et éducatives.

« Le temps consacré à préparer les dossiers pour répondre à ces appels à projet risque de se faire au détriment des collégiens. »

Certaines équipes, faute de temps ou de personnel, ne peuvent y répondre, créant ainsi une inégalité d'accès aux financements entre établissements.

L'élue a également demandé que l'Indice de Position Sociale (IPS) publié par le ministère de l'Éducation nationale soit pris en compte dans les critères d'attribution des aides et projets départementaux.

prendre en compte cet indicateur, basé sur la situation sociale des familles, permettrait de prioriser les établissements les plus fragiles et de lutter contre les inégalités de réussite.

« L'intégration de l'IPS permettrait de réduire les inégalités, de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement de toutes et tous. »

Elle a ensuite dénoncé la hausse continue du tarif de restauration scolaire, passé de 3,19 € à 3,71 € depuis 2022, soit une augmentation de 16 %.

Alors que les familles subissent déjà l'inflation, ces choix budgétaires accentuent les difficultés, particulièrement dans les collèges publics où la part d'élèves boursiers ne cesse de croître.

Céline Le Tendre a aussi pointé le déséquilibre du bouclier tarifaire entre établissements publics et privés : 329 000 € versés pour 2 517 élèves du public contre 414 000 € pour 1 328 élèves du privé, soit un coût par élève deux fois plus élevé pour le privé.

« La différence de tarif de restauration entre public et privé ne peut être supportée par notre collectivité, ni par les familles qui font le choix de l'enseignement public. »

En conclusion, Finistère & Solidaires a renouvelé sa demande d'instaurer une tarification sociale et solidaire dans les collèges publics, à l'image de ce qui existe déjà dans les écoles et les lycées.

L'objectif : rendre la restauration accessible à tous, soutenir les établissements les plus exposés aux inégalités et garantir à chaque jeune finistérien des conditions d'apprentissage équitables et dignes.



Céline LE TENDRE
Conseillère départementale
Élue du canton de Concarneau
Finistère & Solidaires

COMMISSION DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

Une logique d'efficacité plutôt qu'un simple "appel à projets"

Bernard Pelleter a lui tenu à souligner que cette démarche ne relève pas vraiment d'un appel à projets, mais d'une nouvelle forme d'intervention souple et opérationnelle.

Ce modèle, selon lui, permet de désengorger les services départementaux, tout en accélérant la mise en œuvre des travaux.

« Ce transfert de responsabilité remet certes partiellement en cause le modèle centralisé des services départementaux, mais il libère l'administration de certaines tâches et la rendra plus opérationnelle par ailleurs. »

Associer les élus cantonaux et l'opposition pour garantir la cohérence

S'il salue l'esprit de la réforme, Bernard Pelleter insiste sur la nécessité de maintenir une cohérence technique et territoriale.

Il plaide pour associer les conseillers du canton concerné à la démarche, afin de conserver un lien de suivi et d'appui entre les établissements et le Département.

Dans le même esprit constructif, il propose la création d'un groupe de travail pluraliste autour du vice-président aux collèges, incluant les élus de l'opposition, afin d'examiner les projets et leurs priorités.

« Je suggère que vous proposiez aux oppositions de faire partie d'un groupe de travail autour du vice-président aux collèges, spécifiquement chargé de l'examen des projets et de leur destination. »

Un appel à la vigilance

En conclusion, Bernard Pelleter appelle à la vigilance : cette souplesse ne doit pas se traduire par une perte de vision d'ensemble ou une rupture du lien entre les équipes locales et les services départementaux.



COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE & TERRITOIRES

PACTE FINISTÈRE 2030 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SUR LE TERRITOIRE DE BREST MÉTROPOLE

Intervention : Kévin FAURE



Vote POUR

de Finistère et Solidaires

Une méthode sans concertation, un manque de transparence

Kévin Faure a dénoncé une méthode d'instruction des crédits du Pacte Finistère 2030 sur le territoire de Brest Métropole marquée par l'absence de concertation réelle.

Malgré l'engagement des 12 élus départementaux de Brest (4 de la majorité, 8 de Finistère & Solidaires), aucun échange concret n'a eu lieu.

Les sollicitations répétées de Brest Métropole sont restées sans réponse, tandis que des projets ont été ajoutés unilatéralement par la majorité, sans validation locale.

« Les belles phrases sur la proximité, la confiance et le dialogue territorial ne résistent pas à l'épreuve des faits. »

Des chiffres gonflés et une présentation trompeuse

Le groupe dénonce la communication du Département autour des 40 M€ prétendument engagés sur Brest Métropole :

- Mélange des volets 2 et 3 du Pacte,
- Inclusion de projets d'intérêt départemental (Océanopolis, Pont Ar Bled, etc.),
- Comptabilisation d'équipements qui dépassent largement le périmètre métropolitain.

« Vos additions n'ont aucun sens. Votre calculatrice s'affole dès qu'on appuie sur des touches brestoises : elle gonfle les délibérations, mais jamais les projets attendus. »

Une équité territoriale à rétablir

Kévin Faure a souligné les conséquences concrètes de ces arbitrages : plusieurs projets locaux — comme la réhabilitation du groupe scolaire Kérisbrian — se voient attribuer des financements dérisoires, sans justification claire.

Il a rappelé la tradition de coopération finistérienne et bretonne qui unissait autrefois les territoires, et appelé à un retour à l'esprit du "pack finistérien".

« Le Département doit rassembler le Finistère, non le découper ni défavoriser un territoire. »

Une proposition constructive

Pour sortir des querelles et construire une relation apaisée, le co-président de Finistère & Solidaires propose la création d'un volet spécifique du Pacte Finistère, dédié aux projets à rayonnement supérieur à la métropole : en complément des volets 2 et 3 actuels, un volet 2,5 métropolitain.



Brest Métropole est une chance pour le Finistère : il est temps de le démontrer par les actes.



Kévin FAURE
Président du groupe
Élu du canton Brest-1
Finistère & Solidaires

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE & TERRITOIRES

APPEL À PROJETS SÉCURITÉ : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Intervention : Kévin FAURE



Vote POUR

de Finistère et Solidaires

La sécurité : une compétence de l'État, pas un outil de communication

Kévin Faure a ouvert son intervention en rappelant les fondements :

« La sécurité de nos concitoyens mérite du sérieux, de la clarté, de la cohérence et de la responsabilité. »

S'il partage le constat d'une progression de l'insécurité, notamment liée au narcotrafic, il dénonce la confusion volontaire entretenue par la majorité départementale :

« Il n'y a rien de pire pour les Finistériens que de leur faire croire qu'en finançant des alarmes anti-intrusion dans des écoles, on lutte efficacement contre le narcotrafic. »

Un appel à projets sans financement nouveau

Le président du groupe estime que cet appel à projets relève davantage d'une opération politique que d'une politique publique cohérente, à quelques mois des élections municipales.

Un "nouvel" appel à projets... qui recycle le Pacte Finistère 2030

Kévin Faure souligne que la délibération n'apporte aucun financement nouveau : les crédits proviennent simplement de volets existants du Pacte Finistère 2030, réaffectés sous une étiquette "sécurité".

« Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une nouvelle présentation thématique du Pacte Finistère 2030. »

La sécurité, une priorité partagée mais instrumentalisée

Kévin Faure affirme que tous les élus républicains considèrent la sécurité comme une priorité, mais refuse qu'elle devienne un levier de communication politique.

« Vous instrumentalisez cette question, comme certaines chaînes d'information en continu. Ce n'est plus CNEWS... c'est MDCNews. »

Il dénonce également les attaques diffamatoires à l'encontre de la gauche :

« Lorsque vous affirmez que "pour les socialistes, la police serait l'ennemie des honnêtes gens", vous insultez et diffamez des élus républicains profondément attachés à l'ordre public et à la justice sociale. Des excuses seraient un minimum. »

Prévention et exemplarité : les vrais chantiers oubliés

Le président du groupe appelle à miser sur la prévention et à commencer par l'exemplarité du Département.

« À quand un appel à projets sur la prévention de la délinquance ? »

« Combien de bâtiments départementaux sont aujourd'hui couverts par de la vidéoprotection ou des alarmes ? Quand des CDAS sont cambriolés, quand des collèges sont caillassés, que faites-vous ? »

Il invite à recentrer l'action publique sur les compétences départementales : les collèges, les services sociaux, la cohésion territoriale.

COMMISSION RH, DIALOGUE SOCIAL, ÉVALUATION, FINANCES

SÉCURITÉ : CONVENTION DE PARTENARIAT 2025-2028 AVEC LE SDIS 29 ET PLAN DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT



Vote POUR

de Finistère et Solidaires

BUDGET 2025 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 (DM1)

Intervention : Julien POUPON



Vote CONTRE

de Finistère et Solidaires

Un appel au respect du débat démocratique

Julien Poupon a débuté son intervention en rappelant que la qualité du dialogue entre majorité et opposition était essentielle au bon fonctionnement du Conseil départemental, appelant le président à garantir un climat d'échanges apaisé et constructif.

Le conseiller a également dénoncé l'absence de transparence sur les travaux des commissions budgétaires, regrettant des promesses de communication restées sans suite.

Des finances en amélioration, mais une politique sans cohérence

L'élu a reconnu la reprise des droits de mutation (DMTO), bonne nouvelle pour le Département, tout en soulignant les effets pervers pour les communes et les habitants. Cette hausse, a-t-il rappelé, fait baisser les dotations de l'État et accentue la pression immobilière, en particulier pour les ménages modestes et les primo-accédants.

Il a salué la décision d'affecter une partie des recettes supplémentaires à une prime pour les agents départementaux, soulignant leur rôle essentiel dans les politiques sociales et de proximité.

Des associations toujours pénalisées

Malgré la reprise budgétaire, aucun réajustement des baisses de subventions infligées au monde associatif n'a été proposé.

Julien Poupon a dénoncé une incohérence politique : d'un côté, un discours alarmiste pour justifier des coupes dans les subventions ; de l'autre, des financements orientés vers des projets hors des compétences du Département et peu transparents.

Une DM1 sans vision nouvelle

Pour le groupe Finistère & Solidaires, cette DM1 ne marque aucune inflexion dans la trajectoire budgétaire du Département.

Malgré l'embellie financière, aucun signal fort n'est envoyé aux associations, aux habitants ou aux territoires.

Julien Poupon a conclu sur une note ironique :

« Quand le plat est fade, ce n'est pas la peine d'y remettre la même sauce. »



Réduire les aides aux associations sociales d'un côté, et de l'autre, financer des projets hors du champ de compétence du Département, sans grille d'évaluation, sans transparence, et sans bénéfice clair pour les Finistériens.



Julien POUPON
Conseiller départemental
Canton de Pont-de-Buis
Finistère & Solidaires



Quimper, le 2 octobre 2025

Séance plénière du 15 octobre 2025

Question écrite

Monsieur le Président,

Depuis deux ans lors de Commissions Enfance, jeunesse, culture, sports et associations, les élus du groupe Finistère & Solidaires ont demandé les bilans communiqués à l'Etat dans le cadre du contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance. Nos demandes plusieurs fois répétées sont restées sans réponse à ce jour.

Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre ces évaluations annuelles.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Céline LE TENDRE

Conseillère départementale du canton de Concarneau

Gaëlle ZANEGUY

Conseillère départementale du canton de Morlaix



Quimper, le 2 octobre 2025

Séance plénière du 15 octobre 2025

Question écrite

Monsieur le Président,

A ce jour, le courrier relatif aux villages d'enfants daté du 18 juillet dernier est resté sans réponse.

Je vous remercie de bien vouloir me transmettre les réponses à ces demandes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Kévin FAURE

Conseiller départemental du canton de Brest 1 (Lambézellec / Bellevue)



DOSSIER DE PRESSE

SÉANCE PLÉNIÈRE

15.10.2025

CONTACT PRESSE :

Julie FRADIN-FAISANT

Groupe Finistère & Solidaires

julie.fradin-faisant@finistere.fr

